

Tutoriel détaillé pour les inscriptions DPC

Agence nationale du dpc

- agencedpc.fr
- Accueil
- Actualités
- Forfaits
- Le DPC en pratique
- Fiches conseils
- Lexique

MON DPC

Bienvenue sur "www.mondpc.fr", site de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu dédié à tous les professionnels de santé de France.

VOUS ÊTES ?

Libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné*

(* à au moins 50% de votre activité professionnelle)

- chirurgiens-dentistes
- infirmiers
- masseurs-kinésithérapeutes
- médecins
- orthophonistes
- orthoptistes
- pédicures-podologues
- pharmaciens
- sages-femmes

Créer votre compte

Pour vous accompagner dans la création de votre compte personnel, téléchargez votre guide pratique [en cliquant ici](#).

Si vous disposez déjà d'un compte, inutile de vous réinscrire :

- connectez-vous à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

Si vous avez perdu votre identifiant et/ou votre mot de passe :

- Cliquez sur "mot de passe perdu ?"
- ou demandez vos accès à dpc.hotline@agencedpc.fr

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins se propose de vous accompagner dans votre démarche et se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au DPC.

Pour en savoir plus sur le processus d'indemnisation, téléchargez votre fiche pratique en [cliquant ici](#).

Vous êtes libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné ?

Créer votre compte personnel.

Vous êtes inscrit : entrez vos identifiants ci-dessous

IDENTIFIANT (E-MAIL)

MOT DE PASSE

VALIDER

[mot de passe perdu ?](#)

Après avoir suivi le lien :
« www.mondpc.fr »
Vous arrivez sur cette page d'accueil



- dpc.fr
- Accueil
- Qui sommes-nous
- En pratique
- Conseils
- Actualités

MON DPC

Bienvenue sur "www.mondpc.fr", site de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu dédié à tous les professionnels de santé de France.

VOUS ÊTES ?

Libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné*

(*): à au moins 50% de votre activité professionnelle.

- chirurgiens-dentistes
- infirmiers
- masseurs-kinésithérapeutes
- médecins

- orthophonistes
- orthoptistes
- pédicures-podologues
- pharmaciens
- sages-femmes

Créer votre compte

➔ Pour vous accompagner dans la création de votre compte personnel, téléchargez votre guide pratique [en cliquant ici](#).

⚠ Si vous disposez déjà d'un compte, inutile de vous réinscrire :
- connectez-vous à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

⚠ Si vous avez perdu votre identifiant et/ou votre mot de passe :
- Cliquez sur "mot de passe perdu ?"
- ou demandez vos accès à dpc.hotline@agencedpc.fr

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins se propose de vous accompagner dans votre démarche et se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au DPC.

Pour en savoir plus sur le processus d'indemnisation, téléchargez votre fiche pratique en cliquant ici.



Vous êtes libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné ?
Créez votre compte personnel.

Vous êtes inscrit : entrez vos identifiants ci-dessous

IDENTIFIANT (E-MAIL)

MOT DE PASSE

VALIDER

[mot de passe perdu ?](#)

Il faut maintenant:

• Soit créer un compte si vous n'en avez pas

• Soit vous identifier et saisir votre mot de passe si vous êtes déjà inscrit sur l'OGDPC (devenue ANDPC) pu cliquer sur valider

Une fois arrivé sur cette page

Cliquez : Recherche actions



- agencedpc.fr
- Accueil
- Mon compte
- Mes DPC
- Mon forfait DPC
- Messages
- Recherche actions
- Recherche programmes
- Actualités
- Forfaits
- Le DPC en pratique
- Fiches conseils
- Lexique

MON DPC

mbayen001@cegetel.rss.fr | dernière connexion le 27/12/2016 19:23 - Déconnexion

VOS MESSAGES EN ATTENTE

Suspension de la prise en charge des programmes et actions de DPC médecins

Vous souhaitez vous inscrire à un DPC dédié aux médecins, merci de bien vouloir noter que toute nouvelle inscription peut être réalisée via votre site internet dédié, www.mondpc.fr, mais que la prise en charge par l'Agence nationale du DPC est suspendue jusqu'à la mise en place très prochainement d'un système d'inscription sur liste d'attente. A compter de ce jour (vendredi 12 août 2016), seuls les médecins s'inscrivant pour la première fois au cours de l'année 2016 à un DPC présentiel ou mixte pourront prétendre à une prise en charge par l'Agence sur liste d'attente en fonction de leur date d'inscription ; A partir de toute inscription supplémentaire, vous conservez la possibilité de réaliser votre inscription via www.mondpc.fr sans bénéficier de l'opportunité d'intégrer cette liste d'attente et ce, même si votre enveloppe individuelle n'est pas entièrement consommée. Cette démarche intervient car le nombre d'inscriptions réalisées à ce jour atteint le budget global dédié au DPC des médecins fixé pour 2016. Toutes les inscriptions réalisées avant le 12 août 2016 inclus sont, quant à elles, assurées d'être prises en charge par l'Agence nationale du DPC même si le DPC a lieu après cette date.

Prise en charge des programmes de DPC pluri-professionnels pour 2016 (hors PAERPA)

Vous souhaitez vous inscrire à un programme de DPC pluri-professionnel (hors PAERPA), merci de bien vouloir noter que toute nouvelle inscription ne pourra pas être prise en charge par l'Agence nationale du DPC. En effet, l'enveloppe budgétaire allouée au DPC pluri-professionnel pour 2016 (hors PAERPA) est entièrement consommée.

 **GUIDE D'UTILISATION** Pour vous accompagner dans vos démarches, consultez votre guide d'utilisation de votre site www.mondpc.fr en cliquant ici.

Inscrire ici la référence du programme auquel vous souhaitez participer qui vous a été fournie par votre organisateur

RECHERCHER UNE ACTION



Numéro organisme (4 chiffres) **OU** Référence de l'action (11 chiffres) **RECHERCHER**

Profession(s)* Sélectionner des catégories professionnelles

Spécialité(s)* Sélectionner des spécialités

Année de réalisation* 2017

Mode d'exercice Sélectionner des modes d'exercice

Type d'action

Recherche par mot(s) clé(s) mot(s) clé(s) de la formation

Sigle ou nom de l'organisme Sigle ou nom de l'organisme

[Réinitialiser la recherche](#) **PLUS DE CRITERES** **RECHERCHER**

RECHERCHER UNE ACTION

(La référence saisie ici est un exemple (S1))

Une fois la référence saisie dans la fenêtre
Cliquer sur
«rechercher»

Numéro organisme (4 chiffres)

OU

11101700014

RECHERCHER

Profession(s) *

Médecin

Spécialité(s) *

Médecine générale

Année de réalisation *

2017

Mode d'exercice

Sélectionner des modes d'exercice

Type d'action

Recherche par mot(s) clé(s)

mot(s) clé(s) de la formation

Sigle ou nom de l'organisme

Sigle ou nom de l'organisme

[Réinitialiser la recherche](#)

PLUS DE CRITERES

RECHERCHER

RECHERCHER UNE ACTION

Numéro organisme (4 chiffres)

ou

11101700014

RECHERCHER

Nouvelle Recherche

Affiner la recherche
Critères de recherche

Référence de la formation (11 chiffres)
11101700014

x

Organisme	Titre	Description
CNGE FORMATION association loi 1901	Initiation à la maîtrise de stage de troisième cycle de médecine générale	Action : Formation continue Type : Mono professionnelle Format : Présentiel Participants max : 30

Détail Action de DPC

Référence Agence DPC de la formation : 11101700014
Concepteur : Professeur (M) Vincent RENARD
Coût : 1200 €
Numéro d'enregistrement de l'organisme : 1110

Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :
Médecin
Gynécologie médicale
Gynécologie médicale et obstétrique
...

Mode(s) d'exercice des participants :
Libéral
Salaariés en centres de santé conventionnés
Autres salariés (y compris hospitaliers)

[Afficher toutes les catégories / spécialités concernées...](#)

Objectif de la formation :
Programme centré sur la maîtrise de stage en situation authentique de soins. Les objectifs sont : acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires à la maîtrise d'... [Lire la suite](#)

Pré-requis :
NON

Orientation(s) :
- Maîtrise de stage et tutorat

Méthode(s) :
- Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)
- Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles

Après avoir cliqué sur «rechercher » vous arrive maintenant sur cette page où il faut cliquer sur «Détail action DPC»



Fiche action, Référence N° 11101700014

Titre de l'action
Publics Concernés

Initiation à la maîtrise de stage de troisième cycle de médecine générale
 Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale

- Gynécologie médicale
- Gynécologie médicale et obstétrique
- Pédiatrie
- Rhumatologie
- Santé publique et médecine sociale

Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)

Médecins spécialistes en médecine générale

- Médecine générale

 Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé

- Maîtrise de stage et tutorat

Méthode(s)

Pédagogique ou cognitive

- Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

 Analyse des pratiques

- Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles

Action spécifique
Format de l'action
Mode d'exercice

Programme maître de stage / Tutorat
Présentiel

- Libéraux
- Salariés en centres de santé conventionnés
- Autres salariés (y compris hospitaliers)

Objectif de l'action

Programme centré sur la maîtrise de stage en situation authentique de soins. Les objectifs sont : acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires à la maîtrise de stage ambulatoire en 3ème cycle de médecine générale.

Pré-requis pour participer
Action réalisée en partenariat (Université, société savante...)

NON
Non

Sous-traitance

Non

Efficacité maximum prévue par session

30

Année de réalisation de l'action

2017

Prix indicatif pour une participation de l'action

1200 €

Formation continue

Liste des sessions:

#	Action Type	Présentiel	Non présentiel
Session 1	Formation continue	+ 13/01/2017 > 14/01/2017	Heures
Session 2	Formation continue	- 20/01/2017 > 21/01/2017	Heures
Session 3	Formation continue	- 26/01/2017 > 27/01/2017	Heures
Session 4	Formation continue	+ 26/01/2017 > 27/01/2017	Heures
Session 5	Formation continue	- 27/01/2017 > 28/01/2017	Heures
Session 6	Formation continue	+ 27/01/2017 > 28/01/2017	Heures
Session 7	Formation continue	+ 27/01/2017 > 28/01/2017	Heures
Session 8	Formation continue	- 03/02/2017 > 04/02/2017	Heures

Vous arrivez maintenant sur cette page.

Maintenant vous pouvez choisir la session

Prévisions de prise en charge pour votre inscription

Action	11101700014
Session No	1
Date de début	13/01/2017
Date de fin	14/01/2017
Prix de l'action de DPC :	1200 €
Prise en charge de l'Agence nationale du DPC pour cette action de DPC	1200.00
Reste à votre charge	0
Votre indemnisation	630.00 €

ANNULER

Valider

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur «valider» pour terminer votre inscription